

Linguiste et exploitant en langues étrangères

RNCP42094 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	136
Formacode(s)	42802, 14272, 15231
Code(s) ROME	M1807, E1108, E1103, G1101
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/11/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Centre de formation interarmées au renseignement	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification professionnelle Linguiste et exploitant en langues étrangères (niveau 5) répond à un besoin avéré du ministère des Armées (MINARM) en compétences techniques et opérationnelles dans le domaine du renseignement. L'emploi de Linguiste et exploitant en langues étrangères a évolué sous l'effet de plusieurs facteurs conjugués sans modifier, sur le fond, le cœur de métier. En effet, les principales évolutions portent en premier lieu sur un nécessaire besoin d'adaptation aux évolutions du domaine d'activité. Il convient de mentionner notamment :

- l'évolution des technologies liées aux communications, la diversification des supports et des modes de transmission de l'information, et l'augmentation exponentielle des flux de données, qui ont conduit à une adaptation de l'emploi ;
- au-delà de la maîtrise de connaissances approfondies en langues étrangères, le linguiste utilise des systèmes de recherche assistés sur des outils spécifiques. La gamme des outils de travail utilisés dans l'emploi englobe des applications diversifiées allant bien au-delà des logiciels de traitement de texte : logiciels dédiés, banques de textes, outils terminologiques, l'impact de l'IA dans ce métier etc.
- En outre, les compétences exigées pour l'exercice de la spécialité de traducteur / interprète sont centrées sur la connaissance des moyens de communications des pays des langues étrangères cibles, et des procédures de traitement afférentes (notamment le cadre légal d'emploi). A cet égard, depuis le début des années 2000, le linguiste en langues étrangères doit prendre en compte de plus en plus de domaines techniques, parfois transverses, afin de pouvoir exploiter les nouveaux moyens de transport de l'information.

Elle répond à un besoin de transférabilité de compétences dans le secteur civil.

Les secteurs de la défense et de la sécurité - sûreté connaissent une mobilité accrue des parcours professionnels qui conduit les DRH des armées à pratiquer une politique active de valorisation et de fidélisation des ressources humaines, notamment via la certification professionnelle.

Les compétences acquises par les linguistes et exploitants en langues étrangères peuvent ouvrir des opportunités d'emploi : traducteur, facilitateur linguistique, analyste et exploitant de premier niveau, consultant en sécurité, métiers

du domaine cyber, métiers dans le domaine de l'intelligence économique, métiers dans le domaine de l'enseignement ou encore travailler au sein d'une équipe au profit d'un projet à l'international (cette liste n'est pas exhaustive).

La transférabilité des compétences à diverses situations de travail en entreprise intervient en premier lieu dans les secteurs de la défense, de la justice, de la sécurité et la sûreté, et de manière transversale dans le secteur de la formation. Ces savoir-faire fond l'objet d'un intérêt accru dans les activités centrées sur le recueil d'informations stratégiques (grands groupes, PME, cabinets de consultance), l'intelligence artificielle, l'accompagnement à l'international ou encore le tourisme.

ACTIVITÉS VISÉES

Les principales activités du linguiste et exploitant en langues étrangères sont les suivantes :

- mobiliser les connaissances techniques, en particulier les techniques d'interception y compris dans des délais contraints afin de répondre à une demande en situation d'urgence) ;
- appliquer la méthodologie de travail propices à la transposition des informations recueillies ;
- réaliser des missions de facilitation linguistique de niveau élémentaire ;
- réaliser des traductions, parfois sous délais très contraints, à partir de données issues de différentes sources ;
- analyser des éléments de domaines différents et identifier les règles d'interaction socioculturelle propre à la langue cible ;
- coordonner un projet de traduction dans le cadre d'une mission opérationnelle ;

Ainsi, il doit recueillir des informations d'intérêt stratégique moyennant des procédures techniques requérant une grande technicité.

Dans le cadre d'une mission donnée, et à partir des informations collectées qu'il transpose en français, le linguiste et exploitant en langues étrangères fournit des traductions commentées et interprétées le cas échéant, exploitable et préanalysées de manière immédiate ou différée selon le degré d'urgence de la situation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Pour mener sa mission, le linguiste et exploitant en langues étrangères dispose de connaissances approfondies en langues étrangères et des codes socio-culturelles de la zone géographique concernée.

Il maîtrise la gamme d'outils analytiques et technologique, nécessaires à l'exploitation des informations collectées, la traduction, la gestion de données ou bien l'utilisation de l'IA.

En outre, ses activités de veille le conduisent à se spécialiser sur diverses thématiques telles que l'environnement géopolitique, les relations internationales, la communication, la sécurité de l'information ou l'interculturalité.

- Inventorier les principaux éléments d'organisation d'une activité d'interception en vue d'une utilisation méthodique à des fins opérationnelles.
- Prendre en compte l'organisation des moyens de détection, de localisation et d'environnement afin d'exploiter les sources d'information.
- Mettre en œuvre un processus d'interception et de localisation dans un environnement exigeant, y compris dans des délais contraints.
- Traduire en utilisant différents outils avec méthode, de la langue cible vers la langue française.
- Développer le champ lexical dans la langue source en vue de recueillir des informations ciblées en recourant à des glossaires, banques de données et outils d'aide automatisée.
- Mettre en œuvre les capacités rédactionnelles en français en vue de produire une traduction rapide des informations collectées.
- Synthétiser les données recueillies en vue d'une traduction rapide et claire, y compris en direct.
- Assurer des missions de facilitation linguistique induites par l'immédiateté de la mission.
- Traduire en direct du français vers la langue cible, et réciproquement les éléments principaux d'une conversation à caractère général.
- Mettre en œuvre une méthodologie de facilitation linguistique dans le cadre de missions diverses.
- Appliquer les principales techniques de traduction en intégrant les contraintes de l'environnement de travail et en utilisant différents supports, dont des lexiques et glossaires.
- Mettre en œuvre les principales techniques de traduction automatisée dans un environnement opérationnel exigeant afin de produire une traduction primo-analysée.
- Restituer les messages-clés collectés en vue d'une traduction et au besoin les synthétiser.
- Organiser les données brutes afin d'en extraire les informations d'intérêt en appliquant une grille de primo-analyse.
- Prendre en compte les diversités culturelles et régionales dans la finalisation du travail de traduction.
- Identifier les besoins en documentation, créer des lexiques et glossaires et développer des stratégies de recherche.

- Mettre en lien les expertises nécessaires à la réalisation d'un projet de traduction afin de planifier et de coordonner le travail au sein d'un collectif, notamment au sein d'un environnement opérationnel contraignant.
- Utiliser les outils de traduction assistée par ordinateur afin de gagner en délai et en productivité.

Blocs de compétences

RNCP42094BC01 — Recueillir et exploiter des données et des informations

LISTE DE COMPÉTENCES

- Inventorier les principaux éléments d'organisation d'une activité d'interception en vue d'une utilisation méthodique à des fins opérationnelles.
- Prendre en compte l'organisation des moyens de détection, de localisation et d'environnement afin d'exploiter les sources d'information.
- Mettre en œuvre un processus d'interception et de localisation dans un environnement exigeant, y compris dans des délais contraints.
- Traduire en utilisant différents outils avec méthode, de la langue cible vers la langue française.
- Développer le champ lexical dans la langue source en vue de recueillir des informations ciblées en recourant à des glossaires, banques de données et outils d'aide automatisée.
- Mettre en œuvre les capacités rédactionnelles en français en vue de produire une traduction rapide des informations collectées.
- Synthétiser les données recueillies en vue d'une traduction rapide et claire, y compris en direct.
- Assurer des missions de facilitation linguistique induites par l'immédiateté de la mission.
- Traduire en direct du français vers la langue cible, et réciproquement les éléments principaux d'une conversation à caractère général.
- Mettre en œuvre une méthodologie de facilitation linguistique dans le cadre de missions diverses.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie formative :

- contrôle des connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas.

RNCP42094BC02 — Produire des traductions opérationnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Appliquer les principales techniques de traduction en intégrant les contraintes de l'environnement de travail et en utilisant différents supports, dont des lexiques et glossaires.
- Mettre en œuvre les principales techniques de traduction automatisée dans un environnement opérationnel exigeant afin de produire une traduction primo-analysée.
- Restituer les messages-clés collectés en vue d'une traduction et au besoin les synthétiser.
- Organiser les données brutes afin d'en extraire les informations d'intérêt en appliquant une grille de primo-analyse.
- Prendre en compte les diversités culturelles et régionales dans la finalisation du travail de traduction.
- Identifier les besoins en documentation, créer des lexiques et glossaires et développer des stratégies de recherche.
- Mettre en lien les expertises nécessaires à la réalisation d'un projet de traduction afin de planifier et de coordonner le travail au sein d'un collectif, notamment au sein d'un environnement opérationnel contraignant.
- Utiliser les outils de traduction assistée par ordinateur afin de gagner en délai et en productivité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Par la voie formative :

- contrôle des connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- études de cas.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le linguiste exploitant en langues étrangères exerce ses compétences dans une variété de structures, tant au sein du

ministère des Armées et des anciens combattants que dans le secteur privé. La finalité de la mission est de fournir à l'autorité d'emploi une vision exhaustive d'une situation sur un sujet particulier, ce travail étant adossé à des éléments clairs et précis de primo-analyse.

Au sein du ministère des Armées et des anciens combattants :

- La spécialité est exercée par du personnel occupant des postes de niveau armées, interarmées et interministériel.
- Le linguiste en langues étrangères est employé dans des centres spécialisés, en France métropolitaine ou en outre-mer.
- Il peut être engagé dans des missions d'opérations extérieures des forces armées déployées.
- Au sein de centres de formation initiale/spécialisée ou de préparation opérationnelle, en tant que formateur, il contribue à l'acquisition et au perfectionnement des compétences linguistiques des stagiaires.

Dans le secteur privé :

Dans le secteur public et civil, les principaux employeurs sont : le ministère de l'intérieur, le ministère de la justice et les grands groupes et PME du secteur de la défense, de la sécurité, de la sûreté et de la gestion des risques, les agences de traduction et les cabinets spécialisés.

- grands groupes et PME du secteur des industries de défense et de la sécurité;
- groupes et PME du secteur de la sécurité-sûreté et de la gestion des risques en France et à l'international ;
- agences de traduction, cabinets spécialisés (intelligence économique, intelligence artificielle...);
- agences de tourisme ;
- enseignement, formation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Au sein du ministère des Armées et des anciens combattants :

- linguiste du renseignement ;
- formateur et instructeur en langues étrangères ;
- exploitant en renseignement.

Dans les secteurs public et privé :

- traducteur ;
- facilitateur linguistique ;
- enseignant / professeur des écoles ;
- exploitant et opérateur des systèmes de communication et de commandement ;
- analyste renseignement et gestion des risques ;
- chargé de communication ou/et de clientèle au profit d'agences de tourisme ou de sociétés nationales ou internationales.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le personnel accédant à cette certification par la voie formative doit détenir une habilitation « Très secret » pour entrer au MINARM.

Les référentiels d'activités et de compétences devront prendre en compte les situations de handicap, dès lors que l'emploi peut être exercé :

- par du personnel en situation de handicap ;
- avec du personnel en situation de handicap ;
- au profit de personnel en situation de handicap ;

Les modalités d'évaluation seront adaptées en fonction de la situation de handicap ou non du stagiaire.

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article...

Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Inadéquation géographique

Salaire médian (mensuel)	2 358 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible) J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible) M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom · tension 3/5 (Modérée) U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X81 — Interprètes · tension 2/5 (Faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	20 762
Jugés difficiles à recruter	35 %
Emplois saisonniers	26 %
Familles professionnelles (FAP)	J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme M1X81 — Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique M2X92 — Responsables et cadres de la production, de l'exploitation et de la maintenance informatique et télécom U0X80 — Assistants de la communication U0X81 — Interprètes U0X90 — Cadres de la communication

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du ministère des Armées et des anciens combattants.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury de la certification professionnelle hors VAE pourra comprendre de trois à cinq membres. Il est idéalement composé d'une majorité de "professionnels" et la parité hommes / femmes est recherchée.

Président du jury :

- le commandant de l'organisme certificateur ou son représentant.

Membres du jury :

- 1 à 2 membres du collège dit "professionnel" :
- un salarié du domaine concerné, titulaire de la certification professionnelle ou équivalent ;
- une personne qualifiée du métier, encadrant des titulaires de la certification professionnelle (dit employeur).
- 1 à 2 membres du collège dit "formateur" de la spécialité concernée.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 40 % au moins.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de la certification professionnelle hors VAE pourra comprendre de trois à cinq membres. Il est idéalement composé d'une majorité de "professionnels" et la parité hommes / femmes est recherchée.

Président du jury :

- le commandant de l'organisme certificateur ou son représentant.

Membres du jury :

- 1 à 2 membres du collège dit "professionnel" :
- un salarié du domaine concerné, titulaire de la certification professionnelle ou équivalent ;
- une personne qualifiée du métier, encadrant des titulaires de la certification professionnelle

(dit employeur).

- 1 à 2 membres du collège dit "formateur" de la spécialité concernée.

Si le jury de la certification professionnelle par VAE est composé de deux membres, l'un d'eux au moins est qualifié au titre de la certification professionnelle visée par le candidat. En cas de partage des voix, le président a voix prépondérante.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés : 40 % au moins.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 08/11/2030

Date de dernière délivrance possible 08/11/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	15	0	100 %	100 %
2024	19	0	100 %	100 %
2023	27	0	100 %	100 %
2022	14	0	100 %	100 %
2021	162	0	100 %	100 %
2020	0	—	0 %	0 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35709

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42094/>